

 Recensement
de la population 2023



L'enquête annuelle de recensement 2023 commence le 19 janvier

En 2023, le recensement se déroule :

- ✓ Jusqu'au **samedi 18 février 2023** dans les communes de moins de 10 000 habitants
- ✓ Jusqu'au **samedi 25 février 2023** dans les communes de 10 000 habitants ou plus

Répondez sur internet, c'est encore plus simple

[le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr)



Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Un agent recenseur vous remettra une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site [le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr).

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papier. L'agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement, puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Toutes les informations sont disponibles sur le site

[WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](https://www.le-recensement-et-moi.fr)

OU ÉGALEMENT AUPRÈS DE VOTRE AGENT RECENSEUR OU VOTRE MAIRIE

La Métropole Rouen Normandie au dixième rang des établissements publics de coopération intercommunale les plus peuplés de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen • 17 janvier 2023



La Métropole Rouen Normandie, le 10^e EPCI le plus peuplé de France

Au 1^{er} janvier 2021, la Normandie compte 69 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) regroupant 2 673 communes. Ces EPCI se répartissent en 54 communautés de communes, 11 communautés d'agglomération, 3 communautés urbaines et une métropole : la Métropole Rouen Normandie.

Cette dernière est le dixième EPCI le plus peuplé de France, avec près de 500 000 habitants, derrière l'Eurométropole de Strasbourg et devant Montpellier Méditerranée Métropole.



Des habitants plus souvent jeunes et diplômés dans la métropole rouennaise que dans les autres EPCI de Normandie

La population de la Métropole Rouen Normandie est plus jeune que celle des autres EPCI normands. 32,3 % des habitants ont moins de 25 ans pour 28,7 % dans l'ensemble des EPCI. Les habitants de la métropole rouennaise sont également plus souvent diplômés : 48,4 % détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur. Cette proportion décroît nettement dans les EPCI les plus éloignés des pôles urbains, pour atteindre 32,7 % dans les communautés de communes rurales autonomes.



Un parc de logements potentiellement plus économes dans les EPCI ruraux

En 2019, dans les communautés de communes normandes, l'habitat est plus ancien que dans l'ensemble des autres types d'EPCI : 29 % des résidences principales y sont construites avant 1946. Les logements y sont aussi plus grands, aussi bien en surface qu'en nombre de pièces, avec davantage de maisons. Les habitants des communautés de communes vivent dans des logements plus grands, et donc plus difficiles à chauffer, avec un mode de chauffage plus souvent au fioul dont le prix a beaucoup augmenté au cours des derniers mois. Près de 20 % des habitants d'EPCI utilisent du fioul domestique comme mode de chauffage principal dont le prix moyen de vente a bondi de près de 60 % en un an.

Retrouvez notre publication en cliquant sur ce lien : <https://insee.fr/fr/statistiques/6689069> (disponible à partir de 12h)

Contact presse **Jérémy SIMON**

06 60 55 37 70 • communication-normandie@insee.fr

Suivez-nous sur **Twitter @InseeNormandie**